

Informations de base	
2014/0810(NLE) NLE - Procédures non législatives Nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CEGS) Voir aussi 2006/0199(COD) Subject 8.60 Législation statistique européenne	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON	Affaires économiques et monétaires		
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Affaires économiques et financières		MOSCOVICI Pierre	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/01/2015	Publication de la proposition législative	15914/2014	Résumé
15/01/2015	Décision du Parlement		
19/01/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/01/2015	Fin de la procédure au Parlement		
28/01/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/02/2015	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/0810(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
	Voir aussi 2006/0199(COD)
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/02654

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	N8-0070/2014	20/11/2014	
Document de base législatif	15914/2014	13/01/2015	Résumé

Acte final

Décision 2015/0227(02)
JO C 070 27.02.2015, p. 0004

Résumé

Nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS)

2014/0810(NLE) - 17/02/2015 - Acte final

OBJECTIF : nommer le président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision du Conseil du 17 février 2015 portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

CONTENU : le Conseil a décidé de nommer M. **Martti HETEMÄKI** président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} février 2015.

M. Thomas WIESER avait été nommé au poste de président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 23 mars 2012.

Afin d'harmoniser les mandats de tous les nouveaux membres du conseil, il a été décidé que le mandat du nouveau président devait commencer le 1^{er} février 2015.

Nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS)

2014/0810(NLE) - 13/01/2015 - Document de base législatif

OBJECTIF : nommer le président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil adopte l'acte après consultation du Parlement européen mais sans être tenu de suivre l'avis de celui-ci.

CONTEXTE : le 24 janvier 2012, le Conseil a adopté la décision 2012/42/UE1 portant nomination de M. Thomas WIESER au poste de président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 23 mars 2012.

Par conséquent, il est nécessaire de nommer un nouveau président qui devra entrer en fonction à l'expiration du mandat qui a commencé à courir le 23 mars 2012.

CONTENU : il est proposé de nommer M. **Martti HETEMÄKI** président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique pour une période de trois ans à compter du 1^{er} février 2015.